



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

COMMEMORATION DE LA FETE DU TRAVAIL, 1^{Er} MAI 2023

ALLOCUTION

DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,

CHEF DU GOUVERNEMENT

- **Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;**
- **Madame et Messieurs les Ministres d'Etat ;**
- **Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;**
- **Monsieur le Directeur Pays du Bureau International du Travail ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;**
- **Monsieur le Chef d'Etat-major Général des Forces Armées de Côte d'Ivoire ;**
- **Monsieur le Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale ;**
- **Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Officiers Généraux et Officiers Supérieurs des Forces Armées de Côte d'Ivoire et de la Police Nationale ;**

- **Honorables Chefs Traditionnels ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des partis politiques ;**
- **Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires ;**
- **Monsieur le Président du Conseil National du Dialogue Social ;**
- **Messieurs les Présidents des organisations patronales et des centrales syndicales ;**
- **Messieurs les Ministres des cultes ;**
- **Chères travailleuses et chers travailleurs ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

La commémoration de la Fête du Travail est un moment solennel, inscrit dans le marbre de notre tradition républicaine, comme dans toutes celles des grandes nations modernes dont le destin et les progrès de société, se sont forgés grâce à l'engagement formidable du corps social et des volontés civiques.

Et c'est un honneur pour moi de célébrer avec vous, au nom de Son Excellence Monsieur le Président **Alassane OUATTARA**, cette Fête du Travail.

C'est un grand honneur de le représenter et de rendre hommage à toutes celles et ceux – nos travailleuses, nos travailleurs – qui inlassablement construisent jour après jour un pays plus fort, un pays de progrès, une nation encore plus rassemblée, une nation encore plus rayonnante, une Côte d'Ivoire Solidaire !

Cette journée, vous le savez, revêt pour nous en Côte d'Ivoire, une double symbolique.

C'est le moment traditionnellement choisi pour remercier tous les acteurs du monde du travail dont le dynamisme et la pugnacité dans l'effort contribuent au développement et au rayonnement de notre pays.

C'est le moment traditionnellement choisi pour louer nombre de conquêtes sociales, sources de progrès inestimables et de saluer celles et ceux qui les perpétuent et les font vivre.

Ce premier mai marque et honore chez nous, les efforts quotidiens du vaillant peuple Ivoirien ; le souvenir, toujours vivace, de celui qui le mena vers la voie de l'indépendance et de l'émancipation et de la prospérité ; le Président Houphouët Boigny et enfin, la célébration de celui qui aujourd'hui, en digne fils et héritier, en perpétue l'œuvre avec la même foi ardente, le même talent lumineux, la même vision avant-gardiste, le Président de la République, SEM. Alassane Ouattara.

Ce jour invite ainsi toutes les forces vives de notre nation à toujours dialoguer de manière constructive et apaisée tout au long de l'année, à regarder le chemin parcouru et ce qu'il reste

à faire pour consolider plus encore la concorde et la justice sociale, pour favoriser l'essor de notre pays.

Suivant la vision du Président Alassane Ouattara, nous avons toutes et tous cette conviction chevillée dans nos corps et ancrée en nos âmes : nous croyons en notre pays, en ses forces, en son potentiel et nous voulons que se poursuive une ère de prospérité partagée par tous ses enfants.

Mesdames et Messieurs,

Malgré les répercussions de la pandémie de la COVID-19, malgré la crise multiforme consécutive au conflit russo-ukrainien, malgré une inflation mondiale qui a fragilisé nombre d'économies, la Côte d'Ivoire a, une fois encore, surmonté ces épreuves et fait montre de sa robustesse en affichant une croissance économique de 6,7% en 2022. Ceci, je le redis, grâce aux efforts de toutes et de tous sous le leadership de SEM le Président de la République. Je veux ici saluer chacune et chacun des Ivoiriens qui, dans un contexte difficile, ont fait montre d'énergie et de courage pour l'affronter et le traverser.

Au moment où nombre d'économies plongeaient, nous avons pu consolider et même poursuivre notre développement.

Nous avons continué nos réformes structurelles. Nous avons protégé nos compatriotes et notamment les plus vulnérables des répercussions d'une crise économique mondiale qui a fragilisé des centaines de millions de personnes. Des mesures fortes ont été mises en place pour éviter que l'inflation n'impacte trop fortement le quotidien de nos concitoyens.

Cela démontre l'attention que portent le Président de la République et le gouvernement aux difficultés que peuvent connaître nos populations.

Chers Présidents et Secrétaires Généraux des centrales syndicales, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais féliciter l'ensemble des travailleurs pour l'immense travail accompli, en ville comme dans nos villages, et qui a permis dans le contexte international et sous-régional difficile que nous avons connu, de réaliser, sous le leadership et la vision du Président de la République, des performances remarquables. Ainsi, pour l'année 2023, la croissance

économique de la Côte d'Ivoire est estimée à 7,2% avec un taux d'inflation contenu de 3,7%.

Rien de tout cela ne serait possible sans le climat social apaisé qui prévaut dans notre pays et les efforts inlassables de toutes nos sœurs et tous nos frères, dans les villes comme dans les villages, qui jour après jour, contribuent au développement économique, social, et humain de notre chère nation.

Chers responsables et membres des Syndicats ;

Vous l'avez dit, seul un dialogue serein, franc et constructif, peut faire avancer une société et une nation dans la bonne voie. **Le dialogue**, arme des forts et non des faibles, l'arme de ceux qui font passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier. Vous êtes l'incarnation vivante de ce principe.

C'est ce qui nous a permis de négocier en 2022 cette deuxième trêve sociale après celle de 2017.

Cet exemple de négociation d'une trêve sans grève est devenu comme vous nous l'avez vous-même confié un modèle que vos pairs dans d'autres pays vous envient.

Vous avez su percevoir les enjeux et défis du moment et su privilégier l'intérêt supérieur et vital de la nation, sans compromettre celui des travailleurs. Ce compromis intelligent et utile a été le socle solide des négociations, après quelque fois des difficultés, mais toujours fraternelles, guidées par une seule et même cause, continuer dans un environnement apaisé et stable, la construction d'une nation toujours plus unie et plus forte.

Par cette trêve renouvelée, vous avez donc, une fois de plus, fait montre de votre patriotisme, de votre sens de l'intérêt général, de votre capacité à voir loin et de votre dévouement à la bonne marche de notre nation.

Vous devez en être fiers, vous devez en être félicités, je voudrais ici devant tous les travailleurs l'affirmer avec sincérité et conviction.

Sur le plan national, ces 2 trêves ont permis, sous le leadership du Président de la République, d'obtenir, en une décennie, des performances économiques et sociales remarquables.

Plus spécifiquement, les acquis de la trêve se sont traduits par des avantages en faveur des Agents du secteur public comme aux salariés du secteur privé, salués par tous et considérés à ce jour comme inédits.

Ainsi concernant les fonctionnaires et les Agents de l'Etat :

- Nous avons étendu et revalorisé l'indemnité contributive au logement,
- Nous avons revalorisé la prime mensuelle de transport et, pour la première fois depuis 1960, l'allocation familiale,
- Nous avons également instauré une prime exceptionnelle de fin d'année représentant un tiers du salaire mensuel indiciaire de base du mois de décembre, payable en Janvier.

De même, des avancées notables ont été enregistrées dans le secteur privé grâce aux concertations constructives entre le Gouvernement et les organisations d'employeurs et de salariés, qui ont abouti à l'augmentation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti, le SMIG, de 60 000 FCFA à 75 000 FCFA.

Concernant la revalorisation des salaires minima catégoriels conventionnels qui viennent subséquemment après que le SMIG a été arrêté, j'ai le plaisir de vous annoncer que les discussions ont abouti à un accord d'augmentation de 9 à 18% pour les différents secteurs d'activité.

Trois nouveaux secteurs qui n'en faisaient pas partie ont été ajoutés, le secteur des mines et carrières, le secteur éducation/formation/enseignement confessionnel et le secteur éducation/formation/enseignement privé laïc.

Quant à **nos retraités, des secteurs privés et publics**, ils ne sont pas restés pas en marge de cette dynamique. Ainsi nos anciens ont vu leur pension de retraite revalorisée, ce qui est

amplement mérité au regard de leur contribution à l'essor de notre nation.

Permettez-moi de féliciter et de féliciter encore la magnanimité du Président de la République.

En plus des avantages accordés, l'Etat a fait un effort exceptionnel en apportant une subvention sur le carburant et la farine boulangère pour un montant de près de 800 milliards FCFA, et demander aux acteurs du secteur privé de réduire leur marge en acceptant de plafonner les prix des produits de première nécessité afin de maintenir le pouvoir d'achat des populations.

Je voudrais également saisir l'occasion pour traduire toute notre gratitude aux acteurs économiques, industriels, commerçants, PME, qui ont bien voulu contribuer également à l'effort du maintien du pouvoir d'achat en acceptant de réduire leur marge et ainsi rendre le plafonnement des prix des nombreuses denrées de première nécessité possible.

C'est donc un effort collectif entre industriel, Etat, Importateurs, et producteurs, qui a permis d'aboutir à cet

équilibre plus supportable pour les populations. Chacun aura joué sa partition dans ce combat inlassable du maintien du pouvoir d'achat. Ces avancées traduisent, si besoin était, la vitalité du dialogue et des avancées sociales en Côte d'Ivoire que nombre de pays et du monde nous envient.

Je voudrais enfin remercier Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Protection et Madame le Ministre de la Fonction Publique, pour avoir su être les interlocuteurs efficaces, attentifs et aguerris des partenaires sociaux.

Chers Présidents et Secrétaires Généraux des centrales syndicales, Mesdames et Messieurs,

Je n'ai qu'un mot à dire : continuons !

Continuons à travers un dialogue social responsable, dans l'identification et la mise en œuvre des réformes à entreprendre.

Continuons à travailler tous ensemble pour ce pays qui est en passe de devenir l'un des phares d'une Afrique qui avance, la tête haute, le regard altier et confiant dans ses forces.

Continuons à travailler pour réaliser la Côte d'Ivoire Solidaire si chère au Président de la République !

Solidarité, tel est le maître mot qui guide nos pas et nos actions. Solidarité avec les plus vulnérables de nos compatriotes tout d'abord.

La prise du décret relatif aux modalités de l'obligation de la CMU s'inscrit dans la dynamique de la généralisation de la CMU. L'effectivité des soins dans nos centres de santé, combinés avec la poursuite de la sensibilisation et l'accès aux médicaments, font de ce projet, un véritable instrument de l'expression de la solidarité envers les populations les plus fragiles.

Ensuite, dans le cadre du Programme Multisectoriel d'Appui au Système National des Filets Sociaux, ce sont 100.000 ménages de quatorze régions qui bénéficieront d'aides en 2023. Le Gouvernement envisage d'ailleurs la prise en compte de 300.000 nouveaux foyers bénéficiaires d'ici 2025. Ce combat pour soutenir nos frères et sœurs les plus vulnérables se

traduit par des dépenses spécifiques à hauteur 122,5 milliards de francs CFA.

Dans les zones frontalières aux régions sœurs touchés par le terrorisme, un Programme Spécial de Lutte contre les Fragilités dans les Zones frontalières du Nord a été initié en 2022. Il a touché près de 30.000 bénéficiaires, pour un investissement de plus de 10 milliards de FCFA.

En matière de création d'emplois, nous avons mis l'accent sur l'égalité des chances entre hommes et femmes. Car il est des discriminations qui ne sont plus tolérables à notre époque.

Outre la révision du Code du Travail pour assurer l'égalité d'accès à l'emploi et l'instauration de quotas, les instruments mis en œuvre par le Gouvernement visent, notamment, à sensibiliser l'ensemble des parties prenantes sur l'importance du renforcement de la représentativité des femmes dans les assemblées élues et dans tous les secteurs d'activité.

Solidarité aussi avec notre jeunesse, force vive et avenir de notre nation.

Vous le savez, **Mesdames et Messieurs**, le Chef de l'État a décrété 2023, « Année de la Jeunesse ». Cela s'est traduit par la mise en place du Programme Jeunesse du Gouvernement, le PJ Gouv pour la période 2023-2025.

Eduquer notre jeunesse, la former, lui donner les moyens d'accéder à des emplois durables et rémunérateurs, favoriser l'entrepreneuriat : tel est le premier objectif du projet présidentiel. Le second vise à renforcer l'engagement citoyen et l'éthique sociale de la jeunesse. Le troisième et dernier entend améliorer les conditions de son épanouissement et de son bien-être.

Pour ce faire, au cours des trois ans à venir, nous allons mobiliser des ressources financières considérables. Ce sera plus de 360 milliards de FCFA par an.

Nous revalorisons ainsi notre enseignement professionnel à travers notamment l'ambitieux programme d'écoles de la

deuxième chance, les centres de services civiques, pour créer des formations mieux adaptées au marché du travail, favorisant ainsi l'employabilité des jeunes.

La solidarité, enfin, c'est garantir dans notre nation la sécurité pour tous.

Le gouvernement a pris des mesures fortes pour garantir la quiétude des populations. Nous avons en effet renforcé puissamment les capacités de nos Forces de Défense et de Sécurité. Des moyens de grande ampleur ont été mobilisés pour former et équiper nos troupes qui restent en éveil sur toute l'étendue du territoire. Rendons hommage à ces défenseurs de nos valeurs républicaines qui œuvrent sans relâche pour assurer le bien-être et la sécurité des populations.

Mesdames et Messieurs,

Concernant l'amélioration des conditions de vie des populations, de nombreuses avancées ont été enregistrées

notamment en matière d'accès à l'électricité, à la modernisation du réseau routier, à la sécurité routière, et à l'accès à l'eau potable.

Mesdames et Messieurs, Chères travailleuses et chers travailleurs,

Ces quelques actions et mesures d'envergure que je viens de citer, notamment celles touchant au travail, doivent être soutenues par une économie forte et résiliente. La nôtre l'est, je puis vous l'assurer.

Oui, de nombreux défis restent à relever, nous avons pris bonne note des nouvelles revendications présentées ce jour par les centrales syndicales qui feront l'objet d'un examen approfondi par le Gouvernement.

Nous pouvons avoir confiance dans notre capacité à faire face et à surmonter les épreuves.

Comme le clame notre hymne national, nos légions sont remplies de vaillance et nos cœurs ardents. Oui, nous sommes une nation en marche. Nous sommes une nation de progrès. Nous sommes une nation de justice, qui veut n'oublier personne sur le bord du chemin. Nous avons un cap stratégique fixé et suivi par le Président de la République. Nous avons une société civile dynamique. Nous avons une jeunesse ardente. Nous avons une ambition rayonnante.

Ainsi, par notre travail, qui comme le disait le philosophe SENEQUE, est l'aliment des âmes nobles, nous nous donnons les moyens de bâtir toujours plus fort et plus vite une nation, incarnation de l'envie de progrès de tout un peuple, qui souhaite avancer dans l'union des âmes et la fraternité des cœurs.

Mesdames et Messieurs, c'est sur cette note d'espoir et de lucidité que je vous souhaite à toutes et à tous une excellente Fête du Travail.

Bonne fête du travail au premier des travailleurs, Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Bonne fête à tous.

Vive le Dialogue social !

Vive les travailleuses et les travailleurs ivoiriens !

Et que Vive longtemps la Côte d'Ivoire Solidaire !

Je vous remercie de votre attention